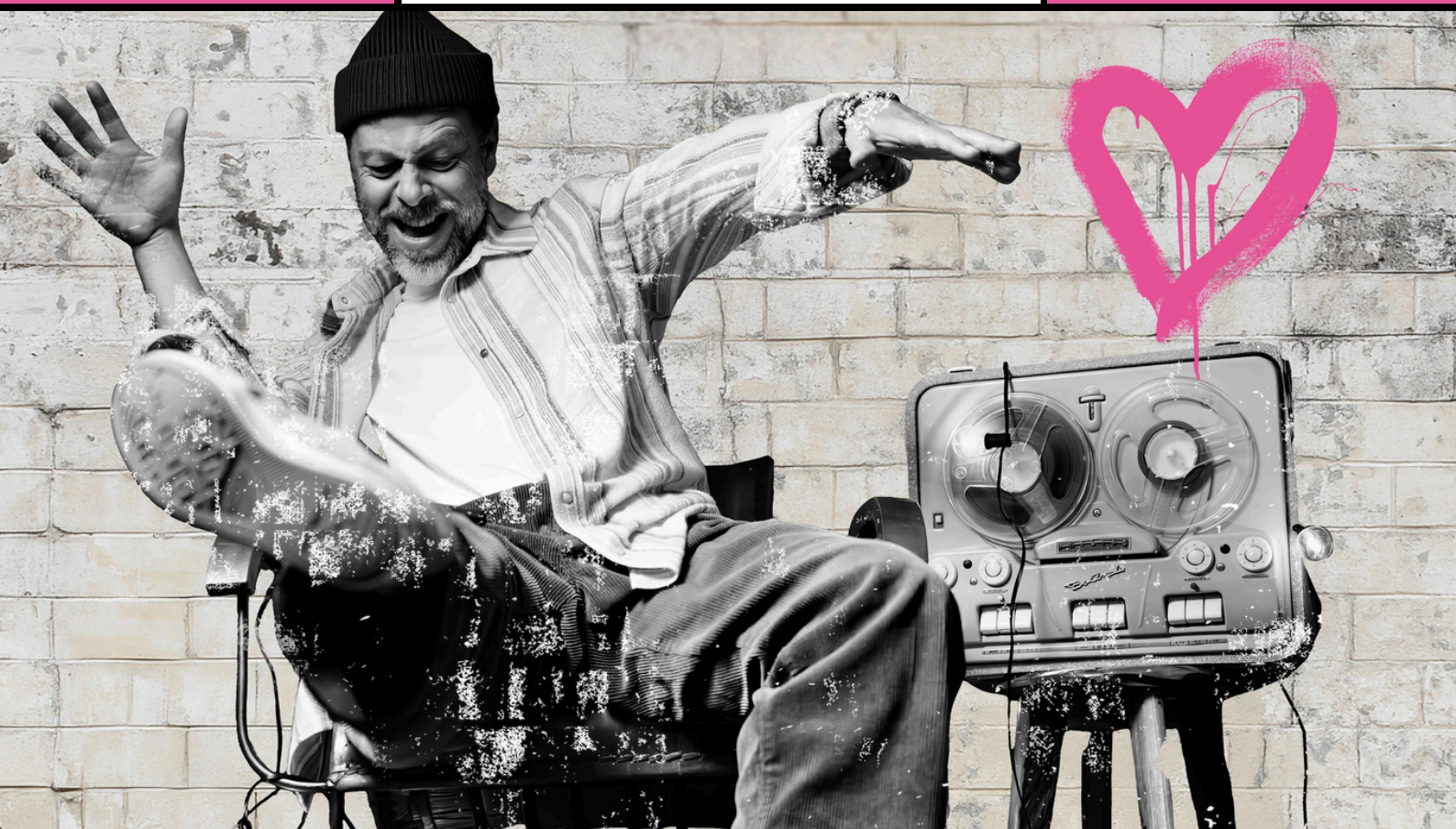


**JEUDI 12
NOVEMBRE
2026**

**CHRISTOPHE
MAÉ**

**ZÉNITH DE
ST ETIENNE**

89 € : Transport +
place en catégorie 2



CHRISTOPHE MAÉ SERA EN CONCERT EN NOVEMBRE 2026 À L'OCCASION DE SA NOUVELLE TOURNÉE. L'ARTISTE RETROUVERA SON PUBLIC DANS DE GRANDES SALLES EN FRANCE ET EN BELGIQUE POUR INTERPRÉTER SES PLUS GRANDS SUCCÈS, AINSI QUE DES TITRES PLUS RÉCENTS. CONNU POUR SON ÉNERGIE COMMUNICATIVE ET SA PROXIMITÉ AVEC LE PUBLIC, CHRISTOPHE MAÉ PROMET UN CONCERT CHALEUREUX ET FESTIF, FIDÈLE À SON UNIVERS.

Départ de votre région en Autocar Grand Tourisme**** vers 17h30 suivant le lieu de prise en charge pour route directe vers St Etienne. Arrivée vers 19h00 sur place et spectacle à 20h00. Départ après le spectacle pour un retour dans votre région dans la nuit.

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de Grand Tourisme **** et la place en catégorie 2.

Ce prix ne comprend pas : Les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* : +10 € / personne

 **Bulletin de participation** -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____ Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer au **Concert de Christophe Maé le Jeudi 12 Novembre 2026** :

Nombre de participants _____ x 89 € (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Je souscris à l'assurance annulation* à 10 € par personne : OUI NON : _____ x 10 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. Départ garanti sous réserve de 30 participants minimum. En cas d'annulation, les clients seront informés au plus tôt.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.